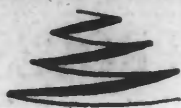




LA SALLE DU CONGRÈS  
C'est dans ce décor que le 8 Avril prochain, sénateurs et députés réunis éliront le quinzième Président de la Troisième République française.



Le Président actuel, ALBERT LEBRUN, né en Lorraine, fut d'abord un brillant ingénieur des mines, et l'auteur de nombreux travaux scientifiques. Député depuis 1900, sénateur en 1920, il fut élu Président de la République en 1932 après avoir été plusieurs fois ministre.



# De Versailles à l'ÉLYSÉE



## LE CONGRÈS

C'est en 1875 que l'Assemblée Nationale, qui était née au lendemain des désastres de la guerre franco-allemande de 1870, ratifia le principe d'un Président de la République qui serait élu à la pluralité des suffrages « par le Sénat et la Chambre des Députés, réunis en assemblée ».

Depuis cette époque, c'est donc à Versailles que le Chef de l'État est élu, à la suite des scrutins de la grande Salle des séances qui se trouve dans l'aile gauche de l'ancienne demeure des Rois de France.

Le Sénat est chargé d'organiser et de diriger la séance du Congrès, et c'est son président et son bureau qui en assurent le bon fonctionnement, ainsi que tous les préparatifs nécessaires.

Contrairement à ce que l'on pense généralement, il n'y a pas de candidatures officielles, car

c'est aux membres du Congrès de faire leur choix.

Le scrutin se passe à la tribune, et chaque membre, à l'appel de son nom, vient apporter son bulletin dans l'urne. Une lettre est tirée au sort pour déterminer l'ordre d'appel.

Le scrutin dure environ deux heures et demie, car il est fait également un contre-appel, afin de n'oublier personne.

Le vote est secret; à seule fin de pointage, chaque votant reçoit une boule qu'il remet en même temps que son bulletin.

Les bulletins sont mis dans des paniers fermés et portés à la salle Marengo, où des scrutateurs, tirés au sort, font le dépouillement.

Le Président du Sénat proclame alors le résultat du scrutin; mais pour qu'il y ait élection, il faut que la majorité absolue des votants soit obtenue.

Il peut donc y avoir autant de tours de scrutin qu'il est nécessaire.

C'est dans la salle qui se trouve en face du salon Marengo que le Président du Congrès annonce son élection au nouveau Président de la République et lui remet, avec ses félicitations, le procès-verbal de la séance.

Le Président élu s'engage alors, accompagné du Président du Conseil, dans la longue galerie menant à la cour d'entrée du Palais de Versailles, et prend place dans une voiture qui va le mener sous escorte de motocyclistes à Paris, où il fait son entrée en fin d'après-midi.

Sa première visite est pour le Président de la République encore en fonction au Palais de l'Élysée, où le nouvel élu n'entrera d'ailleurs officiellement qu'un mois plus tard.

## Qui

peut être Président de la République ?

N'importe qui peut être élu Président de la République, sous les descendants des anciennes familles régnantes en France. Chose curieuse, d'ailleurs, la Constitution de 1875 a omis de spécifier qu'il fallait être Français, et bien que rien ne s'oppose à ce qu'un étranger soit élu à la Présidence !

ADOLPHE THIERS, né à Marseille en 1797, avocat. Après les décrets de 1870, il fut chef du Pouvoir Exécutif, et Président de la République en 1871, bien que celle-ci ne fut proclamée qu'après sa démission en 1873. Grâce à son énergie indomptable, il put libérer le territoire des armées allemandes.

Brave soldat, glorieux vainqueur à Malakoff, en Crimée, à Magenta en Italie, blessé à Sedan, Patrice, Comte et Maréchal de Mac-Mahon, né à Sully en 1808, prit le pouvoir après Thiers en 1873. Après la Constitution de 1875, il tenta un coup d'état, et fit dissoudre la Chambre contre les répu-

blicains. Sommé par Gambetta, de se « soumettre ou se démettre », il ne se soumit qu'un an plus tard, et se démit deux ans après...

De Jules GRÉVY, né dans le Jura en 1807, avocat, puis député, il y a peu à dire sinon qu'il fut élu en 1879, et réélu en 1885. Mais dut démissionner.

Son successeur en 1887 ne fut autre que le petit-fils du grand Carnot, SADI-CARNOT, polytechnicien et ingénieur des Ponts. Sous sa présidence, eut lieu l'agitation du général Boulanger. Sadi-Carnot fut poignardé par un anarchiste italien, à Lyon, en 1894.

À son arrivée à la Présidence, CASIMIR-PÉRIER annonça qu'il allait faire un grand usage des droits qui lui étaient donnés par la Constitution... Il fut aussitôt violemment attaqué, et démissionna plutôt que de ne jouer qu'un rôle obscur.

En 1895, un ancien négociant du Havre, FELIX-FAURE fut élu, et devint très populaire par son activité. Il fut un artisan convaincu de l'alliance franco-russe. Il mourut à l'Élysée en 1899.

Dès l'avènement d'EMILE LOUBET né dans la Drôme en 1838, celui-ci fut l'objet de violentes attaques. C'est à cette époque que furent jetées les bases de l'Entente Cordiale avec l'Angleterre. E. Loubet est mort en 1929.

Sous le septennat d'ARMAND FALLIÈRES, élu en 1906, nous fûmes près de la guerre avec l'Allemagne par suite des incidents d'Agadir.

RAYMOND POINCARÉ élu en 1913, fut le Président de la Grande Guerre, et son rôle de Chef de l'État restera le plus efficace de tous ceux que nous avons connus de la III<sup>e</sup> République. Rappelé à la Présidence du Conseil en 1922, il fit réoccuper la Ruhr pour obliger l'Allemagne à respecter ses engagements. En 1926, il sauva la France de la débâcle financière.

PAUL DESCHANEL ne resta que quelques mois à l'Élysée.

ALEXANDRE MILLERAND, élu en 1920. En opposition avec la majorité parlementaire, il se trouva dans l'obligation de démissionner.

Fils de petits propriétaires d'Aigues-Vives, GASTON DOUMERGUE fut juge de paix avant d'être député puis ministre. Élu en 1924, il se retira à Tournefeuille en 1931, et ne le quitta que quelques mois pour prendre la Présidence du Conseil en 1934.

Son successeur PAUL DOUMER fut professeur, puis député, ministre et gouverneur de l'Indo-Chine. Fut assassiné à Paris par un illuminé, Gorguloff.



En haut, SADI-CARNOT; en bas, PAUL DOUMER, deux présidents tombés dans l'exercice de leurs fonctions, sous les coups de deux fanatiques.

## DROITS et DEVOIRS du Président

Le Président de la République est élu pour sept ans, à la majorité absolue des votants, par le Sénat et la Chambre des Députés réunis en Assemblée Nationale, à Versailles.

Il a l'initiative des lois, avec les Chambres, les promulgue une fois votées, en surveille et en assure l'exécution.

Il a le droit de faire grâce, et ce droit s'applique à toutes les peines. Il dispose de la force armée, mais en fait, aucun Président n'y a fait appel.

Il nomme à tous les emplois, mais tous ses actes doivent être contre-signés par un ministre. Il nomme les conseillers d'État.

Il peut, sur avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre. Seul Mac Mahon le fit, ce qui entraîna sa chute.

Il n'est responsable que dans le cas de haute trahison, et ne peut être jugé que par le Sénat.

Il peut demander la révision des lois constitutionnelles, ajourner ou convoquer les Chambres, avec lesquelles il communique par des messages lus par un ministre, à la Tribune; pratique en fait, jamais utilisée.

Il négocie et ratifie les traités, rendus définitifs par un vote des deux Chambres.

Il ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres.

## Voici des candidats...

Cette année, le Président du Sénat a reçu plus de vingt lettres de candidats à la Présidence... qui ne connaissent des affaires de l'État que l'article de la Constitution qui dit que tout citoyen peut être élu Président... Certains sont des fous, d'autres de simples farceurs, quelques-uns de braves gens sans doute !

L'un d'eux, a fait sa demande ainsi :  
« M. le Président,  
« Ayant appris que la place de Président de la République allait être vacante, je vous serais très obligé de me faire savoir quelles conditions il faut remplir pour l'obtenir, et quel salaire y est affecté, désirant beaucoup être candidat.  
« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, etc... »

## 55, faubourg S<sup>t</sup>-Honoré

Deux gardes républicains en gants blancs croisent devant le porche, encombré du concierge et de ses adjuvants. La grande cour où le gravier blanc crisse sous les pas. Un couple de pigeons roucoule sans égards pour la majesté des lieux. Le large tapis rouge qui happe le visiteur, l'entraîne sous une marquise, à l'intérieur de la grande verrière, tendue de toile à rayure rouge et blanche. Quelques marches; des palmiers; des colonnades; et toujours, le tapis écarlate, qui montre le chemin et s'infilte en tous sens.

...Nous sommes à l'Élysée.

**DIPLOMATIE**  
D'abord, un salon d'attente, tendu de Gobelins splendides. Puis un autre salon, celui des « Aides de Camp ».

Et tout aussitôt, le Salon des Ambassadeurs, au centre de la façade sur

le parc romantique. C'est ici, dans ce décor Louis XV, sur ces sièges en tapisseries de Beauvais, sous ces panneaux blancs et or, que viennent s'entretenir les représentants des nations étrangères avec le Chef de l'État.

La pièce à côté est plus célèbre encore : c'est le Salon de l'Hémicycle au mobilier Louis XV, tendu de Gobelins bleu-ciel.

Sur le Parc, toujours, donne la Salle du Conseil des Ministres. Comme partout ailleurs, une énorme table (à rallonges...) recouverte d'un afreux tapis vert. C'est autour de ce meuble, sous le sourire un peu mystérieux d'une République de marbre, que se joue périodiquement le sort des affaires de l'État.

**RECEPTIONS**  
Ici ont lieu les grandes réceptions

officielles. Le décor est en harmonie. Le Salon Murat, à la perspective infiniment prolongée par deux immenses glaces. La salle à manger, énorme, sombre et solennelle; le jour s'infilte par trois coupoles percées dans le plafond, et la lumière s'épanouit de dix lustres alignés dans l'espace comme de gros ballons de cristal.

Un vaste jardin d'hiver sert de tampon entre la salle à manger et la grande Salle des fêtes, construite par le Président Carnot; style lourd, surchargé, dont le plafond constitue un modèle du genre chaotique...

**INTIMITÉ**  
Entrons par la Galerie des Huisiers.

Des personnages du même nom, en habit, décorés d'une lourde chaîne d'argent s'approchent. Leur accueil fait de distinction, de suavité, de politesse étudiée, et de condescendance, vous émeut et vous ne savez plus quoi dire...

Vite, passons le salon des officiers, traversons celui du général.

Voici le Cabinet de Réception du Président. Les boiseries sont blanches; le fond est occupé par une bibliothèque semi-circulaire en acajou, où s'alignent des théories de livres aux reliures sévères en cuir et or.

Un grand bureau Louis XV aux contours soulignés de bronze ciselé; quelques livres, un buvard impeccable; des porte-plumes, deux encruteurs, qui vont tout à l'heure servir à parapher quelques décrets; et une toute petite pendulette, qui, discrètement, annonce qu'il ne faut pas nous attendre...

D'ailleurs, le Président est chez lui, dans son cabinet particulier, dans le petit Salon d'argent, tout à l'extrémité de l'aile gauche; au-delà du salon du Secrétaire général; au-delà du « Capharnaüm », petite pièce qui depuis deux siècles cherche à quoi elle pourrait bien servir; au-delà du bureau du secrétaire particulier.

Loins des importuns, des visiteurs des quémandeurs; tout au bout de ces enfilades de pièces solennelles: dans la plus petite pièce du Palais de l'Élysée, le Président de la République pense, travaille et agit.



## Les à-côtés...

Constatations...

Thiers, Mac Mahon, J. Grévy, Casimir-Périer, Paul Deschanel, Millerand, démissionnèrent.

Sadi-Carnot et Paul Doumer furent assassinés.

E. Loubet, Fallières, Poincaré, Doumergue et A. Lebrun allèrent jusqu'au bout de leur septennat.

Ceux qui n'ont pas été élus.

Jules Ferry, qui a été le principal artisan de l'expansion coloniale française en Extrême-Orient, fut battu par l'honnête Sadi-Carnot.

Georges Clémenceau, trente-trois ans plus tard se vit préférer Paul Deschanel, un peu plus de douze mois après la Victoire dont il avait été peut-être le meilleur forgeron...

Aristide Briand en 1931 semblait avoir son élection assurée; ce fut Paul Doumer qui l'emporta.

La dotation Présidentielle.

Le Président de la République est inscrit au budget pour 3 millions 600.000 francs par an... Mais le fisc lui en retire une bonne part à titre d'impôt sur le revenu. D'autre part, le Président doit subvenir à tous les frais de ses voyages, de ses réceptions; il doit payer les salaires de tout le personnel de l'Élysée; il est tenu de faire de nombreux dons...

Aussi n'est-il pas étonnant d'apprendre que le métier de Président de la République n'enrichit pas!

Un Président touche-t-il une pension après son septennat ?

Contrairement à tous les fonctionnaires de la République, le Président ne touche pas de pension, sauf s'il est décoré à la Chambre qu'il a « Bien mérité de la Patrie ». Cette phrase lui vaut 200.000 francs de pension, et 100.000 francs à sa veuve.

Seuls Raymond Poincaré et Paul Doumer ont « bien mérité ».

## L'Élysée a son Histoire

Avant de devenir la résidence officielle du premier magistrat de la République, le Palais de l'Élysée a connu de nombreux propriétaires. Et pourtant, il n'est pas très ancien... Construit en 1718 par l'architecte Hallet pour le Comte d'Evreux, il échoit bientôt à la Pompadour qui s'empressa de l'offrir à son frère, Marquis de Marigny, Louis XV en hérita, puis le vend au financier Beaujon. Louis

XVI estime que ce domaine revient à la couronne, et le rachète. Mais la Révolution lui reprend son bien, et Napoléon, après s'en être emparé l'offre à sa sœur Caroline Murat. En 1809, l'Empereur se ravise et le donne à Joséphine. Puis après le divorce il vient lui-même habiter l'Élysée.

En 1814, le Tsar Alexandre prend sa place; Napoléon s'y réinstalle.

pendant les Cent-Jours son abdication; Wellington vainqueur y eût dormi; puis c'est au tour du duc de Berry d'y vivre jusqu'à l'attentat qui lui coûte la vie.

Pendant le court temps de sa Présidence, le prince Louis Napoléon vint à l'Élysée. Enfin, depuis 1873, tous les présidents de la III<sup>e</sup> République s'y sont succédés sans interruption.



Cet intéressant document relatif à la Grande Guerre, réunit un président, M. Poincaré; un futur président, M. Millerand et le généralissime Joffre.